

L'UE interdit les tatouages colorés – mais nous inflige les injections et bientôt les puces

écrit par Jules Ferry | 6 janvier 2022



Les tatouages temporaires de Ragnar Lothbrok (Travis Fimmel) dans Vikings

Pour l'UE les tatouages colorés, ce n'est pas bien.

Les injections Pfizer, en revanche (et bientôt la puce sous la peau), c'est très bien et même quasi-obligatoire.

Pourquoi cette interdiction ?

Sûrement parce que les technocrates ne dorment pas à l'idée que les citoyens aient une once de liberté.

Raison officielle : les tatouages colorés seraient trop dangereux !

Les couleurs ne sont pas assez testées et des *modifications génétiques structurelles* pourraient apparaître.

Parce que les composants des encres de tatouage colorées, qui sont souvent sur le marché depuis des décennies, n'auraient pas été « suffisamment testés », l'UE interdit aujourd'hui (presque) tous les tatouages colorés.

Les ingrédients, pigments et liants contenus dans presque toutes les couleurs **pourraient déclencher des réactions allergiques, être cancérigènes ou même provoquer des « modifications génétiques structurelles »** (Tiens, ils connaissent donc ces mots quand ils le veulent bien !), pouvant entraîner des tumeurs, selon l'argumentation de l'Agence européenne des produits chimiques, qui interdit sans plus attendre quatre mille substances, soit deux tiers de toutes les couleurs.

Les tatouages doivent devenir plus monotones : adieu la couleur, on revient au noir.

Les salons de tatouage, déjà durement touchés par les mesures sanitaires doivent maintenant se débarrasser de leurs stocks d'encres colorées et craignent pour leur existence.

Les tatoueurs craignent que les clients ne se tournent vers des studios d'arrière-salle peu hygiéniques ou qu'ils ne partent à l'étranger pour se faire tatouer leurs motifs colorés.

Ce qui ne semble pas poser de problème à l'UE pour les vaccins vaut soudain une interdiction dans le salon de tatouage :

> **Effets secondaires possibles** d'un produit qui n'a pas fait l'objet de recherches suffisantes pendant suffisamment longtemps et qui pénètre sous la peau.

> Toutefois, les aiguilles de tatouage ne pénètrent qu' à trois millimètres dans le derme, alors que les vaccins sont injectés en profondeur dans le tissu musculaire.

> Mais alors que les clients des tatoueurs (qui représentent déjà environ 20% de la population) ne passent sous l'aiguille que de leur plein gré, 100% des citoyens devraient être contraints de se faire vacciner avec un produit tout aussi inexploré !

> Les encres de tatouage sont majoritairement utilisées avec succès depuis des décennies et ont définitivement été testées dans la pratique depuis bien plus longtemps que les vaccins largement inutiles de Pfizer, Moderna, AstraZeneca, Johnson & Co.

> On entend moins, voire pas du tout, parler d'effets secondaires graves des tatouages, à la différence de ceux

qui surviennent avec les injections anti-covid. En dehors d'une peau rougie et d'un bref gonflement de la zone tatouée, conséquence logique des milliers de petites piqûres, il ne reste généralement comme « *conséquence à long terme* » qu'une petite image plus ou moins artistique en souvenir du traitement.



> On n'a en tout cas pas encore entendu parler de crises cardiaques ou de sportifs s'effondrant en masse sur le terrain après le passage d'une aiguille de tatouage sur les fesses.

On peut avoir l'opinion que l'on veut sur les tatouages et leurs risques (médicaux) – à l'exception du fait que les décorations corporelles que l'on se fait faire quand on a 20 ans dans un état d'ébriété juvénile peuvent être très agaçantes par la suite et doivent être enlevées à grands frais si l'on ne veut pas se promener toute sa vie avec un slogan stupide.

Mais il semble qu'il y ait une fois de plus deux poids deux mesures.

Pour l'UE, la vaccination ne se discute pas : au lieu de se faire tatouer son identité sous forme de code-barres et son statut vaccinal sous forme de code QR code , l'implantation d'une puce électronique est à la mode.

Le développeur d'une micropuce implantée sous la peau et liée à un passeport vaccinal vient de déclarer que la

puce de masse pour les humains comme moyen de vérifier la conformité arrivera « que cela nous plaise ou non ».

« *Cette technologie existe et sera utilisée que cela nous plaise ou non* », a déclaré Hannes Sjobald ([Express](#)).

Il a également révélé que l'objectif de l'entreprise était de travailler avec les gouvernements pour « **transformer les soins de santé à l'échelle mondiale** ».

Sjobald a révélé le véritable objectif de la puce, qui est d'être comme une carte d'identité médicale pour déterminer si une personne est autorisée à entrer dans un cinéma ou un supermarché.

Il ne fait aucun doute que dans quelques années, les médias qualifieront quiconque s'opposera à une telle initiative de « *dangereux théoricien du complot anti-puce* ».

Les anti-puces extrémistes se verront probablement alors refuser le droit à une vie sociale, à visiter les supermarchés ou à entrer sur le lieu de travail.

Alors qu'après un tatouage, on a au moins une image colorée (ou tout un livre d'images) sur le corps, après une visite dans le beau pays des injections anti-covid, on n'a droit qu'à une inflammation du muscle cardiaque, des symptômes de paralysie et d'autres effets secondaires moins décoratifs.

Reportage complémentaire :

NE VOUS FAITES JAMAIS TATOUER EN EGYPTÉ !



<https://horde-viking.com/blogs/blog-viking/tatouage-viking>